

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET COMMUNICATION

Cette licence professionnelle forme des chefs de projet chargés de concevoir et de mettre en œuvre des opérations et dispositifs de communication. Les métiers de Chef de Projet et de Chargé(e) de Communication se rencontrent aussi bien en agence qu'en service de communication intégré, dans les secteurs privé et public.

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence Professionnelle

Niveau de diplôme : Bac + 3 - niveau 6

Fiche RNCP n° : 30102 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/30102>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.

Prérequis :

- Bac + 2 ou 120 ECTS (Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues, Arts et médiation culturelle, BTS Communication et BTS Tertiaire, DUT Information-Communication, GEA, TC...)

- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Admissibilité : étude du dossier de candidature

Admission : entretien de groupe

En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85). Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

- Formation de Chefs de Projets de Communication, spécialisé(e)s en édition institutionnelle, communication web et social media, création et organisation d'événements
 - Maîtrise de l'ensemble des techniques du secteur de la communication et de l'information
- Transversale aux différents secteurs (éditorial, événementiel, digital), cette formation associe les savoir-faire et compétences indispensables pour acquérir l'assurance, la polyvalence et le recul critique nécessaires à un chef de projet.

COMPETENCES VISEES

- Analyse et évaluation stratégiques
- Management et gestion d'équipes
- Suivi budgétaire
- Techniques rédactionnelles et éditoriales liées à l'univers digital...

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://www.iut.parisdescartes.fr/information-et-communication/licence-professionnelle-metiers-de-la-communication-chef-de-projet-communication/>

Programme :

U.E. 1 : SAVOIR COMMUNIQUER

- Communication professionnelle écrite et orale
- Communication et médias internationaux

U.E. 2 : CONNAITRE ET COMPRENDRE LA SOCIETE ET LES ORGANISATIONS

- Sociologie de la communication et des médias
- Plan de communication
- Sémiologie et linguistique appliquées
- Droit

U.E. 3 : MANAGEMENT D'ENTREPRISE ET MARKETING

- Marketing général
- Marketing – comportement du consommateur
- Stratégie et management d'entreprise et de marque
- Relation commerciale

U.E. 4 : STRATEGIE DE COMMUNICATION ET PLANIFICATION STRATEGIQUE

- Stratégie et moyens de communication
- Relations presse
- Médiaplanning

U.E. 5 : GESTION ET MANAGEMENT DE PROJET

- Conduite de projets
- Gestion des ressources et des budgets

U.E. 6 : OUTILS ET PRODUCTION

- PAO
- Projet éditorial
- Projet événementiel
- Projet numérique

UE 7 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : PROJETS EN GROUPE

UE 8 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES (STAGE)

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Muriel LOUAPRE, Maître de conférences - Nicolas LIETARD, Maître de conférences associé

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : les enseignements sont composés à la fois d'enseignements théoriques et d'enseignements professionnels.

Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et au ECUE définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

Validation des études (*) : [...] la licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation.*

Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La licence professionnelle prépare les stagiaires à intégrer des services de communication du secteur privé et public ou des agences de communication généralistes :

- chef de Projet
- chargé(e) de Communication externe et interne
- responsable de Projets Opérationnels (édition, événementiel, digital)

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 08/03/2021 au 16/04/2021

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 03/09/2021 au 06/05/2022

Enseignement théorique : 18 semaines soit 550 heures

Stage obligatoire : 14 semaines soit 483 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 6 600,00 € nets.

(tarif sous réserve d'approbation par les instances d'Université de Paris - l'Université de Paris est un établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : le compte personnel de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/> Nous consulter.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT INFORMATION COMMUNICATION

☎ 01 76 53 48 52

✉ dimitri.gamby-mas@u-paris.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://www.iut.parisdescartes.fr/>

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@u-paris.fr

ACCES A L'IUT

🚌 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

🚌 22, 62, 72, PC1

🚶 Pont du Garigliano

🚶 Pont du Garigliano